

 		Plan Climat Air Energie Territorial			
Action n° B6 Renforcer le maillage de transport en commun		Référence SRADET : Objectifs 2, 3, 7, 16 Règle n°16, 17, 20	Lien avec le SCOT, les PLU, le PDU		Atténuation
Axe stratégique : Efficacité énergétique					
Objectifs			Contexte		
Déjà engagés DSP signée avec Keolis et intégration des objectifs jusqu'en 2028 1 - Les deux principales lignes urbaines seront cadencées à 15 minutes en heure de pointe, à 20 minutes aux autres heures de la journée 2 - La navette de centre-ville gratuite avec arrêt à la demande est étendue du lundi au samedi 3 - Un réseau urbain étendu vers 4 bourgs centre du territoire jusqu'ici non desservis ainsi que vers la gare de Marchezais-Broué avec un cadencement à 60 minutes en période scolaire et 4 allers et retours du lundi au vendredi sur 4 autres bourgs-centre 4 - la possibilité pour tout habitant d'utiliser les transports scolaires 5 - L'extension de horaires du transport à la demande 6 - Créer des stationnements dédiés au covoiturage sur 2 à 3 parcs d'activités communautaires et également équipés en bornes de recharges électriques 7 - Participer à la gouvernance partenariale renforcée sur la mobilité à l'échelle régionale 2025 Augmenter la part modale du vélo à 9 % (objectif régional) 2030 Réduire la part modale de la voiture à 71 % (objectif régional) 2050 Réduire la part modale de la voiture à 56 % (Objectif régional)			Le territoire dispose d'un service du bus urbains et de bus Le service de bus urbain se concentre sur les villes de Vernouillet et de Dreux, ainsi que la commune limitrophe de Luray La Délégation de transport public vient d'être attribuée pour une période de 8 ans (2021-2028) à la société Keolis. Elle comprend plusieurs dispositions en faveur des transports en commun dont les plus importantes sont mentionnées dans les objectifs de la fiche Aucun des 12 parcs d'activité communautaires n'est équipé en stationnement dédié au covoiturage, ni en bornes de recharge électrique		
Cible			Potentiel de réduction des GES		
Usagers			Trajets scolaires, trajets des bourgs cente vers Dreux et Vernouillet		
Pilotage de l'action			Délais		
Agglo du Pays de Dreux service Transports			Sur la période de la DSP 2021-2028		
Partenaire : Société Keolis					
Descriptif					
1 - La description complète des actions relative aux transports en commun par bus se trouve dans le contrat de DSP 2 - L'équipement des parcs d'activité sera défini dans un programme pluriannuel					
Moyens					
Techniques : Matériel roulant prévu dans la DSP Humains : Service transport - Service Développement économique pour les parcs d'activités			Financiers : Taxe Transport		
Indicateurs de suivi		Mise en place effective des moyens annoncés, fréquentation des lignes, des aires de stationnement des bornes de recharge électriques, émissions GES évitées			
Etapes de réalisation					
					